

**Annexe III à l'arrêté n°2023-3789/GNC du 20 décembre 2023**  
***Contenu de la déclaration en vue de l'exercice d'une activité d'éducateur sportif  
par un stagiaire***

Annexe III à l'arrêté n° 2023- 3789 /GNC du 20 décembre 2023  
pris pour l'application de la loi du pays n° 2023-7 du 10 juillet 2023  
relative à l'encadrement des activités physiques ou sportives en Nouvelle-Calédonie

Contenu de la déclaration en vue de l'exercice d'une activité d'éducateur sportif par un stagiaire



**Déclaration d'éducateur sportif stagiaire**

Conformément à la loi du pays n° 2023-7 du 10 juillet 2023 relative à l'encadrement des activités physiques ou sportives en Nouvelle-Calédonie, la déclaration est applicable aux éducateurs sportifs stagiaires, entendus comme toute personne physique dont l'activité consiste à enseigner, animer, encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, pendant la mise en situation professionnelle d'une formation débouchant sur une qualification professionnelle.

Les personnes exerçant l'activité mentionnée au premier alinéa à titre bénévole n'entrent pas dans le champ d'application de la présente loi.

Identité

Civilité :  
Nom de naissance :  
Nom d'usage :  
Prénom(s) :  
Adresse du domicile :

Code postal :  
Commune :  
Téléphone portable :  
Téléphone fixe :  
Adresse mail :  
Date de naissance :  
Lieu de naissance :  
Nationalité :

Intitulé du diplôme préparé

Intitulé du diplôme préparé :  
Dates de début et de fin de formation :

Information concernant l'organisme de formation

Nom de l'organisme de formation :  
Adresse de l'organisme de formation :  
Mail de l'organisme de formation :  
Nom du coordonnateur pédagogique de la formation :  
Téléphone du coordonnateur pédagogique de la formation :  
Adresse email du coordonnateur pédagogique de la formation :

Stage pratique 1  
(Lieu où l'alternance est réalisée)

Nom de la structure :  
Adresse de la structure :  
Date de début du stage :  
Date de fin de stage :  
Nom du tuteur :  
Qualification du tuteur : (Diplômes du tuteur ou expériences en tant que bénévole)  
Numéro de téléphone du tuteur :  
Adresse email du tuteur :

Stage pratique 2  
(Lieu où l'alternance est réalisée)

Nom de la structure :  
Adresse de la structure :  
Date de début du stage :  
Date de fin de stage :  
Nom du tuteur :  
Qualification du tuteur : (Diplômes du tuteur ou expériences en tant que bénévole)  
Numéro de téléphone du tuteur :  
Adresse email du tuteur :

Stage pratique 3  
(Lieu où l'alternance est réalisée)

Nom de la structure :  
Adresse de la structure :  
Date de début du stage :  
Date de fin de stage :  
Nom du tuteur :  
Qualification du tuteur : (Diplômes du tuteur ou expériences en tant que bénévole)  
Numéro de téléphone du tuteur :  
Adresse email du tuteur :

## Consentement

- J'accepte que mes informations soient accessibles au public au travers du site internet de la direction de la jeunesse et des sports de la Nouvelle-Calédonie
- Je refuse que mes informations soient accessibles au public au travers du site internet de la direction de la jeunesse et des sports de la Nouvelle-Calédonie

## Données personnelles

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires à l'instruction de votre déclaration en qualité d'établissement d'activités physiques ou sportives, conformément aux dispositions de la loi du pays n° 2023-7 du 10 juillet 2023 relative à l'encadrement des activités physiques ou sportives en Nouvelle-Calédonie. Leur collecte constitue un traitement de données dont le responsable est le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, représenté par son président, immeuble "le Lys Rouge", angle des rues Galliéni et Anatole France, BP M2, 98849 Nouméa Cedex.

La base légale de ce traitement est la mission d'intérêt public assurée par les services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (notamment par la direction de la jeunesse et de sports de la Nouvelle-Calédonie) en matière de réglementation des activités sportives et en matière d'infrastructures et de manifestations sportives intéressant la Nouvelle Calédonie.

Les données ne sont communiquées qu'aux seuls destinataires suivants :

- agents du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de l'instruction de votre demande d'autorisation ou de votre déclaration;

Certaines de ces informations (coordonnées de contact) pourront être rendues accessibles au public au travers du site internet de la direction de la jeunesse et des sports de la Nouvelle Calédonie, sous réserve de votre consentement préalable matérialisé sur le présent formulaire.

Les données seront conservées pour la durée de leur utilité administrative. A l'issue, elles seront soit détruites, soit archivées .

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » applicable en Nouvelle-Calédonie, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des données collectées, d'effacement ou d'opposition, dans les conditions prévues par la législation applicable en matière de protection des données personnelles. Pour l'exercice de leurs droits, les personnes concernées peuvent s'adresser à :

Par voie électronique : [djsnc@gouv.nc](mailto:djsnc@gouv.nc)

Par voie postale : DJS NC

23 rue Jean Jaures

BP M2

98849 Nouméa Cedex

Vous pouvez également exercer vos droits aux adresses suivantes :

Par voie électronique : [donneespersonnelles@gouv.nc](mailto:donneespersonnelles@gouv.nc)

Par voie postale : Délégué à la protection des données  
gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

immeuble "le Lys Rouge"  
angle des rues Galliéni et Anatole France  
BP M2  
98849 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

Tâches à réaliser pour finaliser la déclaration:
--

Vous allez recevoir par mail le formulaire que vous avez complété. Il faudra l'envoyer accompagné des pièces à joindre à l'adresse: [djs.polédeclaration.edet@gouv.nc](mailto:djs.polédeclaration.edet@gouv.nc)

Les pièces à joindre sont:

- La photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité recto verso en cours de validité ;
- L'extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois mois ;
- L'attestation d'entrée en formation précisant les dates de début et de fin de formation ;
- La convention de stage signée par le stagiaire, l'organisme de formation, le responsable de la structure et le tuteur désigné ;
- L'attestation de compétence en matière de sécurité des pratiquants délivrée par l'organisme de formation (exigences minimales permettant la mise en situation professionnelle des personnes en cours de formation) ou pour les formations ne délivrant pas d'attestation de validation des exigences préalables à la mise en situation professionnelle, un certificat de formation aux premiers secours en cours de validité ;
- La photocopie de la carte professionnelle du tuteur en cours de validité ou les attestations d'expériences du tuteur bénévole, délivrées par les présidents des associations sportives au sein desquelles le tuteur a encadré des activités en lien avec la formation considérée ;
- La photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité recto verso en cours de validité du tuteur bénévole, le cas échéant ;
- Un certificat médical:
  - Pour toutes les APS : un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques et sportives datant de moins de trois mois.
  - Pour les activités à environnement spécifique : voir arrêté spécifique de la discipline, le cas échéant.